

Le Corporate Volunteering : l'essentiel pour les associations en bref

1. Qu'est-ce que c'est, le Corporate Volunteering ?

Le Corporate Volunteering désigne l'engagement bénévole des employés d'une entreprise pendant leur temps de travail au profit d'une association ou organisation caritative - qu'il s'agisse d'un engagement bénévole ponctuel ou régulier. L'employeur libère ses employés pendant cette période afin qu'ils puissent s'engager bénévolement pour une bonne cause.

Pour les entreprises, il s'agit souvent d'un instrument de citoyenneté d'entreprise pour démontrer leur engagement social, atteindre les objectifs de la stratégie RSE et motiver et fidéliser les employés qui peuvent élargir leurs compétences en s'engageant à titre bénévole. Pour les associations, le Corporate Volunteering présente également un grand potentiel à condition qu'il s'agisse de missions bien planifiées et d'effets durables. L'Agence du Bénévolat est à votre disposition pour vous conseiller.

2. Qu'est-ce que le Corporate Volunteering peut apporter à mon association ?

Les avantages principaux du Corporate Volunteering:

- **Accès à des ressources supplémentaires**
(soutien au niveau du personnel, de connaissances, sur le plan financier)
- **Contribution à la professionnalisation**
(Compétences spécifiques des bénévoles)
- **Obtention de nouvelles idées & perspectives**
(Grâce aux bénévoles « externes »)
- **Sensibilisation & augmentation de la visibilité de l'association**
(Bénévoles en tant que multiplicateurs)
- **Élargissement du réseau**
(Partenariats, échange)

3. Comment faire du Corporate Volunteering un projet gagnant – gagnant ?

Pour assurer que l'engagement bénévole presté par les employés d'une entreprise crée une véritable plus-value pour toutes les parties prenantes du projet, il est essentiel de prendre en considération plusieurs aspects :

- ✓ **Durabilité & valeur ajoutée :** Favoriser des missions pertinentes, durables et à long terme pour créer une vraie valeur ajoutée pour les bénéficiaires du bénévolat, l'association & l'entreprise
- ✓ **Vision commune :** Définir ensemble les objectifs du bénévolat, les besoins & attentes
- ✓ **Collaboration active :** Faire du corporate volunteering un projet bilatéral, basé sur la confiance
- ✓ **Ressources :** Prévoir les ressources nécessaires (personnel, dons, matériel, expertise, compétences, etc.)
- ✓ **Convention :** Signer une convention commune avec tous les détails sur l'engagement, les droits & devoirs des intervenants et les rôles respectifs

4. Comment organiser le Corporate Volunteering dans une association?

Pour profiter de l'engagement bénévole de salariés d'entreprises, il est important de définir les missions concrètes pour lesquelles votre association aurait besoin de soutien. Même si cela semble évident, la création d'une offre est une des étapes fondamentales dans le processus de recherche de bénévoles. En général, on peut distinguer 3 formats courants de Corporate Volunteering que vous trouverez ci-après avec quelques exemples illustratifs.

a) Missions pratiques/ artisanales : Les missions de ce type sont accessibles à tous, sans demander de compétences spécifiques. Elles sont idéales pour un engagement en groupe qui est souvent favorisé par les entreprises, comme par exemple :

Culture	Assistance à la gestion d'événements, de concerts, d'expositions, etc. : postes de contrôle, aide aux entrées, montage & démontage, etc.
Nature & environnement	Enlèvement de plantes, désherbage, taille d'arbres/ de haies, semis, réparation de cabanes/ clôtures/ panneaux, aide à la récolte, vendanges, etc.
Sport	Assistance à des événements sportifs : guide, postes de contrôle de circuit, inscription, accueil, aide sur place, montage & démontage, etc.
Social	Soutien lors d'activités de loisirs, assistance à des événements, semaines de projet, logistique, etc.
Domaines divers	Travaux de rénovation/ construction/ nettoyage/ mise en place (bâtiments, jardins, halls de sport etc.), aménagement de terrains

b) Missions « à bas seuil » :

Ce type de bénévolat regroupe des missions en lien direct avec les bénéficiaires (enfants, personnes âgées, réfugiés, etc.), que l'on peut qualifier de « bénévolat relationnel ». Il s'agit souvent de missions qui ne requièrent pas de compétences spécifiques, si ce n'est de l'empathie et de la bienveillance, mais qui nécessitent généralement un engagement régulier, une formation de base et un encadrement étroit par l'association.

Exemples : Accompagnement de personnes pour des activités de loisir, promenades, visites, aide aux devoirs, aide dans le quotidien, pratique de langue, etc.

c) Missions « mécénat de compétences/ pro bono » (exemples) :

Ce type de missions consiste en un soutien précieux en compétences que les employés de l'entreprise mettent bénévolement (« pro bono ») à disposition de l'association, que ce soit ponctuellement ou régulièrement. L'engagement de l'entreprise peut comprendre la prestation de services (l'entreprise réalise et pilote elle-même une mission au profit de l'association) ou le prêt de main-d'œuvre (l'entreprise met à disposition un ou plusieurs salariés pour une mission pilotée par l'association). Ceci par exemple dans des domaines comme :

Administration
Communication/ Marketing
Comptabilité & RH
Événementiel
Digitalisation & Informatique
Juridique
Mentoring/ Coaching
Stratégie

5. Trouver des bénévoles en quelques étapes

Si votre association ne l'est pas encore, inscrivez-la gratuitement sur benevolat.lu, la plateforme de l'Agence du Bénévolat pour la mise en relation des associations avec les bénévoles. Après l'inscription, vous pourrez créer des missions en fonction des besoins actuels de votre association avec les détails sur la mission (petite description, conditions requises etc.).

S'il s'agit d'une mission qui conviendrait à des bénévoles issus d'une entreprise dans le cadre du Corporate Volunteering, n'hésitez pas à remplir le formulaire dédié aux missions corporate que vous pourrez télécharger [ici](#). L'Agence du Bénévolat se chargera ensuite de vous trouver une entreprise intéressée par votre mission.

Contact & renseignements

L'Agence du Bénévolat est à votre disposition pour tout renseignement sur le Corporate Volunteering et les options pour votre association.

N'hésitez pas à nous contacter !

Leonie Fischer-Unterrainer

Chargée de Mission

Tél. (+352) 26 12 10 30 | E-Mail leonie.unterrainer@benevolat.lu

Agence du Bénévolat | 9, Avenue Guillaume | L-1651 Luxembourg | www.benevolat.lu

Dernière mise à jour : septembre 2026

Sources utilisées

<https://www.ihk-muenchen.de/de/Service/Nachhaltigkeit-CSR/Corporate-Volunteering/>;

PHINEO (éd.): Ratgeber Corporate Volunteering. 1.Auflage, Berlin, 2021;

<https://www.skala-campus.org/artikel/corporate-volunteering-vorteile-nachteile/>

<https://wirtschaftslexikon.gabler.de/definition/corporate-volunteering-51590/version-274751>